

DELIBERATION N° 18.3.3**URBANISME, AMENAGEMENT, COMMERCE ET ACTIVITES ECONOMIQUES****Urbanisme**

Enquête publique de déclassement d'une partie du domaine public communal situé rue Pasteur, dans le cadre du projet « Pasteur »

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code de la voirie routière et notamment les articles L141-3 et R141-4 à R141-10,

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L 2141-1 du code général des la propriété des personnes publiques,

Vu l'arrêté préfectoral n°2018/1263 portant délimitation du secteur de renouvellement urbain « Pasteur » en zone C du plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly sur le territoire de la commune de Villeneuve-Saint-Georges,

Considérant que dans le cadre du projet de l'opération « Pasteur », le programme envisagé prévoit la création de 125 logements, de locaux commerciaux et de locaux d'activité en rez-de-chaussée, à l'angle de l'avenue Carnot et des rues Pasteur et Jules Guesde,

Considérant qu'après l'établissement d'un relevé de géomètre, il est apparu une erreur sur le plan cadastral,

Considérant que, pour la cohérence du projet, il s'avère nécessaire d'inclure cette partie du domaine public communal de 39 m² dans le projet,

Considérant que la procédure de déclassement du domaine public routier communal doit également, comme le prévoit l'article L 141-3 du Code de la voirie routière, faire en amont l'objet d'une enquête publique,

DELIBERE

Par 26 voix pour,

Birol BIYIK et Michel FAÏSSE s'étant abstenus,

Pierre MAILLOCHON, Marie-Christine PEYNOT, Philippe GAUDIN et Kristell NIASME ayant voté contre,

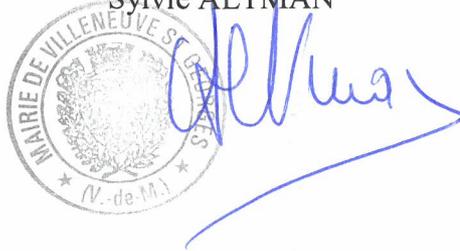
Article 1 : Emet un avis favorable au principe du déclassement d'une partie du domaine public communal, rue Pasteur, d'une superficie de 39 m² tel que représenté dans le document d'arpentage qui sera intégré au dossier d'enquête publique, en vue de la réalisation d'une opération de construction de logements et locaux d'activité et commerciaux.

Article 2 : Autorise Madame la Maire à lancer l'ouverture de l'enquête publique préalable au déclassement d'une partie du domaine public communal en vue de son affectation à un domaine privé communal.

Accusé de réception en préfecture
094219400785-20180621-18-3-3-DE
Date de télétransmission : 25/06/2018
Date de réception préfecture : 25/06/2018

Article 3 : Précise que le conseil municipal devra se prononcer sur le déclassement définitif de cette partie de domaine public communal à l'issue des formalités liées à l'enquête publique préalable.

Madame la Maire,
Sylvie ALTMAN





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ANNEE 2018
CONSEIL MUNICIPAL**

3eme SÉANCE

Madame la Maire soussignée
certifie que le compte rendu
de la présente délibération
a été affiché dans les délais légaux



Madame la Maire

SÉANCE DU 21 JUIN 2018

L'an deux mille dix huit, le 21 juin, les membres du Conseil municipal de la Commune de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, se sont réunis à 19h30 à la salle Malraux, 2 allée Henri Matisse, sur la convocation qui leur a été adressée par la Maire le 14 juin, conformément à l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRÉSENTS

Sylvie ALTMAN, Daniel HENRY, Laurent DUTHEIL (jusqu'au point 13), Elsa BARDEAUX, Sylvie RICHTON, Charles KNOPFER (jusqu'au point 12), Yannick PILATTE, Guillaume POIRET, Nathalie DINNER, Christian JONCRET, Bénédicte BOUSSON-JANEAU, Marema GAYE, Jean-Pierre DAVIDÉ, Omar CHERIGUENE, Soazic DEBBACHE, Birol BIYIK, Mohamed BEN YAKHLEF, Alexandre BOYER, Insaf CHEBAANE, Julia MORO, Nadia BEN MOUSSA (à partir de l'approbation du compte rendu analytique du conseil municipal du 12 avril 2018), Michel FAÏSSE, Pierre MAILLOCHON, Marie-Christine PEYNOT, Philippe GAUDIN, Kristell NIASME.

ABSENTS REPRESENTÉS

Laurent DUTHEIL a donné procuration à Bénédicte BOUSSON-JANEAU (à partir du point 14)
Charles KNOPFER a donné procuration à Marema GAYE (à partir du point 13)
Maurice BELVA a donné procuration à Soazic DEBBACHE
José GRACIA a donné procuration à Christian JONCRET
Marc THIBERVILLE a donné procuration à Daniel HENRY
Mariam DOUMBIA adonné procuration à Nathalie DINNER
Kalayarasi RAVIENDRANATHAN a donné procuration à Sylvie RICHTON
Nadia BEN MOUSSA a donné procuration à Mohamed BEN YAKHLEF (jusqu'à l'approbation du compte rendu analytique du conseil municipal du 13 mars 2018)
Stéphanie ALEXANDRE a donné procuration à Guillaume POIRET

ABSENTS NON REPRESENTÉS

Sabah CABELLO SANCHEZ
Mubbashar KHOKHAR
Imen GUEDDA
Jean-Paul ESPINAR
Jocelyne LAVOCAT
Dominique JOLY
Anastasia MARIE DE FICQUELMONT

PARTICIPAIENT A LA RÉUNION

Manuel MENAL, Directeur général des services
Eugène MONTANTIN, Directeur général adjoint des services
Cindy RODRIGUES, Directrice générale adjointe des services
Agnès BONHOMME, Directrice générale adjointe des services
Laura BAILLY, Responsable du service de l'achat public

Conformément à l'article L.2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Mme Bénédicte BOUSSON JANEAU** a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée. **M Manuel MENAL** Secrétaire général des Services de la Ville, qui assistait à la séance, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

Accusé de réception en préfecture
094-219400785-20180621-18-3-3-DE
Date de télétransmission : 25/06/2018
Date de réception préfecture : 25/06/2018